

Moins chinois qu'il ne semble!

Autor(en): **Rogivue, Edmond**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **58 (1963)**

Heft 3-de: **Mundartpflege : 25 Jahre Bund Schwyzertütsch**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-173863>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

krieg gegen die Mundarten. Dieser brachte insbesondere in den Kantonen Neuenburg, Waadt und Genf einen fast vollständigen «Erfolg». Heute, nach etwa zwei Generationen, herrscht dort das «malaise», das Mißbehagen, die Unzufriedenheit. Ich behaupte nun keineswegs, der Verlust der Mundart sei die einzige Ursache dieses Zustandes. Aber wenn uns dazu Kenner der Verhältnisse versichern, daß in jenen Gebieten ein großer Teil der Bevölkerung wohl keine Mundart mehr spreche, aber ebensowenig ein sauberes Gemeinfranzösisch, dann sehen wir das Bild der Übergangsgenerationen, wie wir es aus unseren grundsätzlichen Erwägungen theoretisch abgeleitet haben, Zug um Zug als unerfreuliche Wirklichkeit vor uns. Nur am Rande sei noch bemerkt, daß heute auch im Welschland eine Vereinigung von Mundartfreunden am Werke ist. Mundartpflege wird sie freilich nur in den Gegenden treiben können, wo die Mundart überhaupt noch lebt, das heißt vor allem im Unterwallis und im Freiburgischen. Im größten Teil des Welschlandes laufen ihre Bemühungen auf Wiederbelebungsversuche hinaus. Es ist nicht unsere Sache, über Aussichten und Zweckmäßigkeit dieses Unternehmens zu urteilen. Aber wir ziehen für uns die Lehre daraus, es sei besser, die Dinge nicht erst so weit kommen zu lassen.

Unsere Aufgabe, unsere Pflicht

Es wäre noch manches anzuführen, aber es genügt, wenn Ihnen erneut bewußt geworden ist, daß die Pflege und Erhaltung unserer Mundarten eine sehr ernst zu nehmende Aufgabe ist. Wenn wir diese Aufgabe einmal als unsere Pflicht, und zwar hier und heute, erkannt haben, dann werden wir auch nicht lange zaghaft fragen, ob es überhaupt möglich sei, die Mundart erfolgreich zu verteidigen. Wer etwas wirklich verteidigen *will*, hält sich nicht bei solch mutlosen Überlegungen auf, sondern sinnt lieber darauf, wie man das Ziel am sichersten erreichen kann. Und aussichtslos ist dieser Kampf keineswegs, denn noch sind unsere Mundarten im Marke gesund und lebenskräftig.

Hans Wanner

Moins chinois qu'il ne semble!

Consulté par un jeune Genevois désireux de perfectionner, disait-il, son allemand à Zurich, un Vaudois que je connais bien répondit assez vivement par cette boutade: «A part la Radio Beromünster et les leçons que vous prendrez en ville, vous n'aurez guère l'occasion d'entendre et de parler l'allemand et c'est plutôt votre français que vous pourrez améliorer – mais avez-vous pensé au dialecte?»

En fait, la plupart des Suisses allemands n'aiment guère parler la langue qu'ils écrivent et qu'ils lisent – le «bon allemand» – et ils n'aiment pas non plus écrire ni même lire celle qu'ils parlent, à savoir leur dialecte local. Tel est le paradoxe linguistique dont ils réussissent à s'accommoder. Le «Schriftdeutsch» est pour eux une langue de culture apprise à l'école et leur attachement au dialecte est commandé par leur besoin d'autonomie spirituelle. Jusqu'à nouvel ordre, le plus souvent, il est donc vain de s'attendre à ce que nos Confédérés parlent bon allemand avec nous, comme de bons apôtres le préconisent. Leur instinct y répugne. Ils préfèrent employer avec nous le français, en manière de politesse, et il ne leur déplaît pas de manifester qu'en bons Suisses ils sont capables de tenir leur partie dans cette langue, qu'ils aiment.

Les Romands fraîchement débarqués acceptent en général cette solution de facilité dès qu'ils voient que le bon allemand n'est pas de saison. Ce n'est toutefois qu'un compromis aussi peu satisfaisant pour les uns que pour les autres, bon tout au plus

pour un premier accueil. Admettre l'usage habituel du français dans nos relations avec les « indigènes » engage en effet le Suisse romand dans une aventure périlleuse, pour peu qu'il prolonge son séjour en terre alémanique. C'est consentir à ne jamais connaître les habitants de ces parages autrement que par le moyen d'un langage trop souvent approximatif qui convient mal à leur naturel. De là résultent des malentendus, des appréciations sommaires et blessantes portées par des ignorants sur les Suisses allemands et la Suisse allemande en général. Ne parler que français au bord du Rhin, de l'Aar, de la Reuss ou de la Limmat, c'est aussi renoncer à fréquenter les enfants du cru et même, si l'on s'est établi sur place pour de bon, se condamner plus tard à ne plus comprendre ses propres enfants qu'à moitié.

Le français que nous autres Romands parlons entre nous a de quoi surprendre un Suisse allemand qui ne nous fréquente pas depuis longtemps. Pour améliorer nos chances d'être compris, nous nous appliquons sans même nous en douter à n'employer qu'une langue dépouillée de toute nuance, un petit nègre dérisoire. Il nous faut aussi modérer notre débit, car nous parlons trop vite pour des esprits accoutumés à un rythme en général modéré. Là encore, les malentendus sont fréquents et on ne les remarque pas tous, ni tout de suite.

Resté l'adoption du dialecte. Son emploi avec les Suisses romands se heurte cependant à de gros obstacles. Du côté suisse allemand, on admet avec raison que le compatriote arrivant de Suisse romande ne comprendrait pas d'emblée une façon de s'exprimer que l'on considère un peu comme une habitude de famille, une langue que l'on ne cultive du reste guère, que l'école publique tient en petite estime et qui ne s'enseigne nulle part, ou peu s'en faut. C'est donc tout naturellement au français que l'on a recours, sans penser à mal.

Du côté romand, c'est surtout une grande naïveté qui freine les premiers pas du nouveau venu. Il s'effarouche à l'idée de devoir prendre au sérieux un langage qui lui semble grossier et de contraindre son gosier à émettre des sons inaccoutumés. Pourtant, quand une discussion d'affaires, une réception, une excursion ou la pratique d'un sport réunit Romands et Confédérés, le seul fait d'être en marge de la langue usuelle du pays le met nettement en état d'infériorité. Il décide alors, pour se dégager de cette situation humiliante, de se familiariser enfin avec cet étrange idiome et tout d'abord de le parler si peu que ce soit. L'un ne va pas sans l'autre. Mais ses belles intentions s'émeussent bientôt devant la passivité de ses interlocuteurs, dont aucun ne paraît disposé à lui tendre la perche pour le tirer d'embarras.

De nombreux Romands sont d'ailleurs rebutés par le fait qu'en Suisse allemande langue et culture sont en somme étrangères l'une à l'autre, et comme ils ne possèdent pas la clef qui leur permettrait de voir plus clair dans l'intimité des gens du pays il leur arrive de les regarder d'un peu trop haut et d'accuser la distance, sinon de s'isoler. Résolus à tirer bon parti de leur connaissance du français ou de capacités techniques particulières au service d'une entreprise locale, ils sont tentés de vivre sans plus se préoccuper de leur entourage suisse allemand, repliés sur l'une ou l'autre des sociétés romandes qui prospèrent en ces lieux. Par crainte de se laisser assimiler, ils ne font rien pour s'adapter en élargissant leur horizon. Puisque tant sur le plan professionnel que dans leurs relations sociales le français a l'air de leur suffire et que quelques personnes, peut-être, sont disposées à parler bon allemand avec eux, ils tournent résolument le dos au dialecte, si grand que puisse être son rôle dans la vie courante. Et personne ne tiendra rigueur à qui préfère vivre en ermite.

D'autres aimeraient pourtant trouver ici ce que l'on a appelé leur intégration sociale, s'intéresser au milieu alémanique où ils évoluent, c'est-à-dire percer tout d'abord le mur que le dialecte dresse partout devant eux. C'est à nos Confédérés qu'il appartient de répondre à cette ambition. Leur rôle consisterait en premier lieu à faire ressortir les multiples avantages d'une initiation rapide au dialecte courant, puis à rassurer le « candidat » en lui montrant que cette langue peut bel et bien s'apprendre

comme n'importe quelle autre, d'autant plus facilement que l'on connaît déjà plus ou moins le bon allemand.

Les dialectes alémaniques ne sont nullement une corruption du bon allemand et ils ne sont pas davantage un jargon rustique, un patois de petites gens. Ils possèdent chacun des titres d'ancienne noblesse, un vocabulaire, une grammaire et une syntaxe, une littérature en prose et en vers. Voilà ce qu'il faudrait mettre en évidence, bien que rares soient les Suisses romands qui pousseront leur effort au point de pouvoir goûter, comme feu Charly Clerc, les meilleures de ces œuvres.

Sans doute aussi le dialecte de chaque région se distingue-t-il par certaines particularités, mais c'est plus souvent une «langue omnibus», une langue passe-partout que tout le monde emploie dans le cours ordinaire de la vie, à tous les échelons de la société. C'est elle qu'il suffit tout d'abord de comprendre et de parler tant soit peu, assez pour rompre la glace avec les gens du pays. L'essentiel serait donc d'encourager les Romands de bonne volonté à aborder sans plus tarder une tâche qui n'est nullement surhumaine, en leur offrant un petit bagage d'expressions utilisables de suite, en leur faisant lire à haute voix et répéter sans relâche des textes enfantins ou des extraits du «Nebelspalter», pour leur délier la langue. S'il est à la rigueur possible d'apprendre quelques bribes de dialecte par l'oreille et par l'usage, à la façon des ouvriers italiens, c'est une tâche ingrate qui ne mène pas loin. Un minimum d'étude systématique avec l'appui dévoué d'un camarade et le secours d'un petit manuel – il en existe plusieurs – est infiniment préférable, tant que l'on ne peut fréquenter un cours élémentaire.

Les gens du pays s'apercevront bientôt que notre Suisse romand comprend quelque peu le dialecte local et s'applique déjà bravement à le parler, même mâtiné de bon allemand. Peu à peu, on se décidera à l'employer avec lui sans plus chercher à lui imposer le français en toute circonstance. On y verra une attention touchante, car être abordé en «Schwyzertütsch» par un Romand est un événement assez rare. L'intelligente collaboration de Suisses allemands prêts à lui faciliter l'acquisition d'un rudiment suffisant pour assurer un démarrage décisif permettra à notre néophyte de nouer et de cultiver des contacts normaux avec l'habitant, des relations plus libres avec des milieux où il ne pénétrerait guère sans cela; il se sentira plus à l'aise dès l'instant où il sera mieux à même de saisir les singularités du petit monde où il vit. Nul doute qu'il n'éprouve alors qu'il a tout à gagner à connaître la véritable figure de ses compatriotes, sans le masque du français ni de l'allemand.

Grâce au dialecte, le Romand qui a fondé un foyer de ce côté-ci de la Sarine accède notamment au niveau linguistique de ses enfants. Ce qu'il en sait soutient enfin, par comparaison, le bon allemand qu'il lit, qu'il entend et que parfois il emploie, car il le distinguera mieux du parler courant. Il ne saurait évidemment être question de river quiconque au dialecte, pas plus qu'à l'allemand. Selon les cas, l'un ou l'autre est à sa place. Le français, de même, n'est nullement à proscrire toujours entre Confédérés, mais il faut se souvenir que la langue employée dans nos relations quotidiennes détermine dans une large mesure le caractère de celles-ci et contribue non seulement à leur agrément mais aussi à la réussite ou à l'échec de nos entreprises. La pensée s'affine quand elle s'exprime sous la forme qui lui convient, et elle périclite lorsqu'elle bafouille. La langue est un facteur constitutif de l'esprit. Qu'il me soit donc permis, en guise de conclusion, d'adresser à mes amis de Suisse allemande un pressant appel :

Aidez les Romands de bonne volonté à franchir le seuil du dialecte, afin de les libérer de l'hypothèque qui pèse sur ceux qui vivent en étrangers dans leur propre pays. Renoncez, je vous en prie, à l'illusion que vous leur rendez le moindre service en parlant habituellement français avec eux. Quant à votre désir légitime d'exercer votre français, organisez des séances d'échange avec un ou plusieurs Romands.

On ne pourra plus dire, alors, que «le contact avec les Confédérés en dehors des affaires est difficile, même très difficile», comme me l'écrivait un correspondant. Et

si étrange que cela puisse paraître, la meilleure défense à opposer à l'emprise du milieu alémanique dans ce qu'elle a de malsain est de saisir le taureau par les cornes en employant le dialecte avec l'habitant, car nous conserverons ainsi le contrôle de notre langue, le « bon français ». Faites donc confiance, Amis lecteurs, à la complaisance de nos Confédérés. Tous ceux qui en ont fait l'expérience partagent ma conviction.

Edmond Rogivue

Mundart am Radio

Die Sprache der deutschen Schweiz

Es wäre eine Examensfrage, wie die deutsche Schweiz in bezug auf die Sprache zu definieren sei, keine ganz einfache Frage übrigens. Durch ihre Amtssprache – das Schriftdeutsch – gehört sie mit Deutschland und Österreich zusammen in einen größeren Verband. Geht man von den Mundarten aus, so erweist sich der Begriff Alemannisch als zu weit, da er auch für Mundarten jenseits unserer Grenzen gilt, und auch wieder als zu eng, weil er das Samnaun nicht einschließt, das vor einigen Generationen vom Romanischen zum Bayerisch-Tirolischen übergegangen ist. Eine Charakterisierung jedoch grenzt uns eindeutig ab: Die deutsche Schweiz ist jener Teil des deutschen Sprachgebietes, wo der Dialekt die Umgangssprache aller Stände bildet, des Pfarrers wie des Bauers, des Universitätsprofessors wie des Handwerkers, des Arbeiters wie des Magistraten. Genauer müßte man sagen: die Dialekte; denn unser Schwyzertütsch ist ein Kollektiv, das ungezählte Dialekte vom Niederalemannischen Basels über die verschiedensten Hochalemannisch bis zum Höchstalemannisch der Walliser und Walser umfaßt und dazu in der äußersten Ostecke noch einen Ausläufer des Bayerisch-Tirolischen.

Mundart oder Schriftsprache am Radio?

Wäre das Radio eine staatliche Institution, so könnte es sich mit der Amtssprache begnügen und hätte es vielleicht von Anfang an getan. Als Gründung und konzessioniertes Werk von Genossenschaften, als gemischtwirtschaftliches Unternehmen, wie man das nennt, hatte und hat es allen Grund, in seinen Sendungen die sprachliche Situation unseres Landesteils getreulich wiederzugeben, das heißt neben dem Schriftdeutschen die Mundarten ausgiebig zum Zug kommen zu lassen, um so ausgiebiger, je bewußter man sich ist, daß das gesprochene Wort vom geschriebenen verschieden ist, daß eine Rede keine Schreibe ist, daß Umgangssprache und Hochsprache verschiedene Dinge sind. Das Deutsch, das wir uns in der Schule aneignen, lernen und pflegen wir hauptsächlich als Sprache des schriftlichen Ausdrucks und als Verständigungsmittel über den üblichen Lebenskreis hinaus. Deshalb fehlen uns so oft die richtigen Ausdrücke oder vergreifen wir uns im Ton, wenn wir mit reichsdeutschen Kindern sprechen oder häuslichen und ganz persönlichen Dingen Worte leihen sollen – das Papier schlägt durch, die Lebensnähe und Lebenswärme fehlt, wie es bei allen bloß schulmäßig erworbenen Fremdsprachen der Fall ist.

Da wäre es denn also gegeben, sich am Mikrophon nur und ausschließlich unserer herkömmlichen Umgangssprache, der angestammten Mundarten zu bedienen? Extreme Dialektfreunde möchten es vielleicht wünschen. Doch so einfach liegen die Dinge nicht, auch beim gesprochenen Wort nicht. Schriftdeutsch ist nicht nur die offizielle Amtssprache der deutschen Schweiz, es ist auch die Schulsprache von der Volksschule bis zur Hochschule und dazu die Kirchensprache. Auch hat das Radio Rücksicht zu nehmen auf unsere Miteidgenossen anderer Sprache, die in der Schule